

## La double culpabilité des États européens et des populations qui leur prêtent allégeance

Malgré l'acharnement sur les populations de Gaza par l'État d'Israël, la tonalité politique et médiatique en Europe se résume à une résignation, comme si « on ne pouvait rien faire », juste attendre que le monstre ait épuisé son venin.

Or, bien sûr, l'État d'Israël bénéficie d'une impunité prolongée qui lui permet d'outrepasser toutes les règles internationales, notamment en matière humanitaire. Cette impunité lui est offerte par le camp occidental, avec les USA en tête, fournisseurs d'armes et de capitaux ; mais aussi par l'Europe dont on peut énumérer les mesures possibles QU'ELLE N'A PAS PRISES comme autant d'autorisations à poursuivre le massacre, qui la rend complice du génocide à Gaza :

- absence de condamnation catégorique du gouvernement israélien ouvertement raciste et fasciste, sous couvert du fonctionnement d'une démocratie représentative...
- absence de convocation des ambassadeurs israéliens en poste dans les capitales européennes pour demande d'explication (premier degré d'une fermeté diplomatique) ;
- absence de rappel des ambassadeurs européens en poste à Tel Aviv (deuxième degré d'une tension diplomatique) du fait d'explications insatisfaisantes (par exemple, sur les bombardements d'hôpitaux ou sur l'interdiction de la présence des médias internationaux à Gaza) ;
- défaut d'application de l'article 2 de l'Accord d'Association entre l'Union européenne et Israël lui donnant un statut commercial privilégié, qui pose le respect des droits humains comme une « *condition essentielle* » de cet accord ;
- et plus généralement, absence de sanctions économiques dont l'Europe a pourtant fait la démonstration de leurs possibilités contre la Russie concernant son agression contre l'Ukraine.
- et comment la Commission européenne exclut les Juifs critiques d'Israël de l'espace politique européen contre l'antisémitisme !

Ces manquements délibérés dessinent en creux un soutien tacite, une complicité, une culpabilité partagée. L'indécence des gouvernements européens se sert de la précédente culpabilité passée (l'antisémitisme européen) pour s'abstenir de sanctionner cet État génocidaire, sous prétexte que l'État juif aurait acquis la liberté totale de se défendre... la meilleure illustration étant L'État allemand, fournisseur d'armes à l'État israélien. Par délégation, l'Europe participe bien à un deuxième génocide.

Le sionisme est une idéologie née en Europe, dans une époque marquée par la brutalisation de l'instauration du régime capitaliste au tournant du début du XXème siècle et qui donna naissance à d'autres idéologies meurtrières, fascisme et nazisme, marxisme-léninisme-stalinisme : lointains échos nationalistes du printemps des peuples de 1848 et de la revendication contre les empires russes turc, austro-hongrois de la libre auto-détermination des peuples.

Le sionisme n'est pas né au sein des communautés juives éparpillées dans le monde arabe, mais en Europe centrale-orientale où cependant cette idéologie n'était pas majoritaire, la migration pour se soustraire aux pogroms vers l'Europe occidentale n'étant pas l'étape vers la Palestine. Cependant les bourgeoisies juives assimilées de longue date en Europe occidentale ont voulu se distinguer des migrants juifs pauvres et combattifs, souvent socialistes ou communistes, en flétrissant leur parcours vers la Palestine.

L'Europe a cru se débarrasser de la question juive et de sa culpabilité en faisant en sorte que d'autres (les Palestiniens) en payent le prix. La mauvaise conscience européenne pense s'absoudre du génocide passé sur son sol en fermant les yeux sur le génocide actuel mis en œuvre par les héritiers des victimes d'hier.

La défense de notre commune humanité ne peut se suffire d'une compassion envers les victimes : le minimum est la mise en accusation de la mécanique étatique et ses calculs géopolitiques sordides.

V., 19 mai 2025